

Bonjour et bienvenue à toutes et à tous.

Je m'appelle **Ivan LAINE** et je suis le directeur de cet Etablissement d'Hébergement pour Personnes âgées dépendantes de 152 lits, dont une unité Alzheimer de 60 lits, Béthesda et 3 lits d'accueil temporaire, établissement géré par l'association **Les Amis des Vieillards**.

Je veux remercier chacune et chacun de votre présence nombreuse ici parmi nous. Nous sommes très honorés d'accueillir **M le député Denis SOMMER, M. le maire de Désandans, André PARROT et ses conseillers municipaux, Mme la maire de Montbéliard Marie-Noëlle BIGUINET, M. le maire d'Héricourt Fernand BURKHALTER, M. le maire d'Issans, Gaston CHENU, Mme la maire du Vernoy, Myriam IOSS**. Je veux également particulièrement remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette fête, que ce soit pour la décoration, l'accueil, la restauration, la sonorisation et l'organisation. Une petite information : en ce moment même aux informations régionales, France3 Franche-Comté diffuse un reportage de 1'45'' sur l'historique de l'association Les Amis des Vieillards, mais... pas de panique, vous pourrez le voir en replay sur le site de France3.

Sur vos invitations, il est écrit en gros caractères rouges un mot.....le mot « **JUBILE** ». Le mot jubilé vient de l'hébreu « **yobel** », **sonnerie du cor**. Le terme est rendu en latin par *jubilaeus*, de *jubilare*, **se réjouir**. Il est mentionné dans la Bible, au chapitre 25 du livre du Lévitique : L'Eternel parla à Moïse au mont Sinaï, en disant : « Vous sanctifierez la 50^{ème} année et vous publierez la liberté dans le pays pour tous les habitants. Ce sera pour vous un jubilé ». D'après Wikipedia, un jubilé est donc une fête marquant un intervalle de 50 ans.

Si l'on fête aujourd'hui les 50 ans de l'association Les Amis des Vieillards, c'est que cette association a été fondée en 1967 par 3 jeunes infirmières animées d'une foi à déplacer des montagnes : **Edith CHAMBRON (dite la Grande Edith) Roslyne ROLLET et Edith LAINE (dite la petite Edith), avec des amis et de la famille, comme Hélène HABEREY, ici présentes ; qui témoigneront tout à l'heure de leur épopée**. Je n'ai aucun souvenir de cette année-là et des débuts de l'association pour la simple raison qu'à l'époque je n'étais pas né. Mes premières images remontent à l'enfance dans l'ancienne maison de retraite Béthesda à Abbenans, une ferme aménagée regorgeant de petits recoins propices pour jouer à cache-cache. Puis, adolescent, après la construction de ce bâtiment Béthanie à Désandans, ce sont les premières expériences du travail pendant les vacances d'été, pour aider les tatas : récuser les W-C des résidents, éplucher les patates, aider les personnes âgées dépendantes dans les gestes de la vie quotidienne...On y croisait d'autres jeunes venus de divers horizons dans une joyeuse ambiance de colonie de vacances. C'est dans ce cadre que j'ai eu la chance de rencontrer ma chère et tendre épouse. Puis, après mes études, en octobre 1995, l'association m'offre mon premier contrat à durée indéterminée, comme attaché administratif. En 1999 l'association m'offre une formation de management en alternance et en 2001 le conseil d'administration me nomme directeur. Je suis donc très reconnaissant

pour tout ce que les Amis des Vieillards m'ont donné, et mon objectif est de rendre effectif l'article 1 des statuts : « **contribuer au bien physique, moral et spirituel des personnes âgées, en particulier celles qui seraient invalides et spécialement défavorisées.** »

- Dans l'expression **les amis des vieillards**, il y a « **LES** », **article défini pluriel indiquant que cette association est un projet collectif**, comme nous l'avons vu dans le film *fabulon* destin des Firminions
- Dans les amis des Vieillards il y a également **le mot « AMIS »**. Chacun sait ce qu'est un ami, pas besoin de définir ce mot. « **Un ami aime en tout temps et dans le malheur il se montre un frère** » d'après proverbes 17 v 17. Et encore : « L'amour est patient, il est plein de bonté. L'amour n'est pas envieux. L'amour ne se vante pas, il ne s'enfle pas d'orgueil. Il ne fait rien de malhonnête, il ne cherche pas son intérêt, il ne s'irrite pas, il ne soupçonne pas le mal, il ne se réjouit pas de l'injustice mais se réjouit de la vérité. Il pardonne tout, il croit tout, il espère tout, il supporte tout. L'amour ne meurt jamais. » 1^{ère} lettre de Paul aux Corinthiens, chapitre 13.

Je crois pouvoir dire que **cette description de l'amour peut s'appliquer aux fondatrices : et à celles et ceux qui les ont accompagnées dans cette œuvre : Agnès, Françoise, Christian, Chantal, Isabelle toutes ici présentes (j'espère n'avoir oublié personne...).** **Un amour patient, bon, humble honnête et désintéressé au service des anciens** **Quoi de plus désintéressé que de travailler 100 heures par semaine 7 jour sur 7 en ayant pour seul salaire le gîte et le couvert ?**

- Enfin Dans les amis des Vieillards il y a le mot « **VIEILLARDS** ». C'est un mot peu utilisé de nos jours et qui peut interpeler. Pour comprendre je citerais Victor HUGO dans le poème *Booz endormi* :

*« Les femmes regardaient Booz plus qu'un jeune homme,
Car le jeune homme est beau, mais le vieillard est grand.
Le vieillard qui revient vers la source première,
Entre aux jours éternels et sort des jours changeants,
Et l'on voit de la flamme aux yeux des jeunes gens
Mais dans l'œil du vieillard on voit de la lumière ».*

Je citerai également Lévitique 32 verset 19 « **Tu te lèveras devant les cheveux blancs et tu honoreras la personne du vieillard** ». Je me souviens, quand j'étais écolier (je ne sais pas si ça se fait encore), que tous les élèves se levaient quand la directrice de l'école entra dans la classe. C'était un signe de respect, et je crois que dans l'esprit des **fondatrices le mot vieillard signifie à la fois la grande vieillesse, mais également la dignité que la personne âgée inspire, avec tout son vécu, et le respect que chacun doit lui porter, notamment les personnes qui travaillent à leur service.**

Comme vous le verrez tout à l'heure, **l'histoire de cette association a commencé à Abbenans** (entre Rougemont et Villersexel), **s'est poursuivie à Désandans**, deux petites communes du Doubs séparées de 25 km et qui se retrouvent depuis peu dans la même communauté de commune des deux vallées vertes, aux côtés des villages d'Appenans et de Mésandans (attention à la confusion !!!)

Je profite de la présence de **M. le député Denis SOMMER** pour lui exprimer toute ma satisfaction de pouvoir renouveler les contrats aidés, qui représentent 30 % des effectifs de notre EHPAD et sans lesquels nous ne pouvons pas fonctionner. **A cet égard nous rentrons pleinement dans les objectifs du président de la République en matière de formation qualifiante puisqu'en 20 ans nous avons permis à 20 salariées en contrat aidé d'accéder au diplôme d'Etat d'aide-soignante et à 100 autres au diplôme d'état d'aide médico-psychologique.** Actuellement nous avons 5 salariées qui terminent leur formation de 18 mois et 4 autres qui termineront en 2018, soit 9 salariées en cours de formation qualifiante. De plus, parmi les personnels actuellement en contrat à durée indéterminée, plus de la moitié a commencé en emploi aidé, qui s'appelaient à l'époque TUC, CES, emplois jeunes, puis emplois d'avenir ou CAE. **Notre expérience montre donc que ces emplois aidés ont été un vrai tremplin vers la qualification et vers l'emploi durable.**

Pour terminer, je citerais un extrait du plan solidarité grand âge, à la page 17 : « Dans les établissements pour personnes handicapées, l'effectif est en moyenne de d'1 agent pour 1 personne accueillie. Ce ratio est, en revanche, de seulement 1 professionnel pour 2 résidents dans les maisons de retraite. Or les besoins des personnes accueillies sont en réalité très comparables. Il faut remédier à cette situation, en se fixant l'objectif d'une convergence dans les 5 ans entre ces deux types d'établissement. ». C'était le 27 juin 2006. 11 ans après ce constat très juste, force est de constater que l'Etat n'a pas atteint l'objectif qu'il s'était lui-même fixé, ce que souligne le rapport de Mme Monique IBORRA sur les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, qui est tout récent puisqu'il date du 13 septembre 2017. Dans ces périodes de restriction budgétaires, il y a là pourtant un véritable enjeu de société qui demeure : **comment veut-on traiter nos personnes âgées dépendantes en France en 2017 ? Nous donnons-nous les moyens de leur bien-être physique et moral ?**

Je vous remercie.

Ivan Laine